

## SÉANCE DU 17 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le mardi 17 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Frédéric LANGLOIS, Loïc TAPISSIER, Robert MABILLOTTE, Jean-François GOMEZ.  
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Pascaline HAMONIER.  
M. Sylvain CUYER (arrive à 20 heures).

Absents excusés : Mme Pascaline HAMONIER (donne pouvoir à M. BAGUET Jean-Claude),  
M. Philippe PICQUE (donne pouvoir à Mme Sophie FOUCAULT)  
Mmes Isabelle DESHAYES et Isabelle POSTEL, Sophie CHAUMEIL.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

### PREPARATION DU QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE PLUIh

En ce qui concerne la constructibilité :

- Terrain emplacement réservé au PLU, route de Morvillers
    - retirer l'emplacement réservé
    - constructibilité sur partie basse de préférence (pas jusqu'au chemin du cimetière)
- Un seul accès sur la route de Morvillers compte tenu du talus

→ Lotissement :

Maintenir l'espace boisé en rideau le long de la route de Morvillers.

- UP château : prévoir destination diverses compte tenu des projets Temps de Vie.
- Terrain à bâtir : les prés sous le Moulin le long du bois de Caumont.
- Murs à protéger : Château, Lembre, Bellier-Baguet, Charlent etc..., et autres murs sur rue en briques anciennes.
- Maintenir l'implantation des haies en bordure de rues et routes.
- Maintien du petit patrimoine rural (calvaires etc...)
- Séronville : reculer l'espace constructible à partir de la voirie à au moins 40 mètres pour les constructions principales et jusqu'en fond de parcelle pour les annexes des maisons (garage, petite dépendance, piscine) sans excéder 70 mètres.

Séance levée à 22 heures.

Prochaine réunion le mardi 21 Août 2018 à 19 h 30